



communiqué

N°: 130
No.:

POUR DIFFUSION IMMEDIATE

6 OCTOBRE 1983

ATTRIBUTION A LECH WALESA DU PRIX NOBEL DE LA PAIX POUR 1983

L'honorable Allan J. MacEachen, vice-premier ministre et secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, a fait la déclaration suivante:

"Je crois exprimer les sentiments de tous les Canadiens en saluant avec chaleur la décision du Comité Nobel de décerner à Lech Walesa le Prix Nobel de la paix pour 1983. Son combat pour la défense du droit d'association des travailleurs polonais, en tant que droit fondamental de la personne, mérite la reconnaissance internationale. Ses efforts pour établir, par la négociation et la coopération, un dialogue véritable et pacifique entre tous les éléments de la société polonaise lui ont valu le respect et l'admiration des Canadiens et des autres peuples du monde. Nous exprimons le fervent espoir que l'hommage international ainsi rendu à Lech Walesa pour sa contribution personnelle saura aussi guider la Pologne dans la voie de la réconciliation nationale".